Journée de la contraception ou... Journée de l'IVG?

Article rédigé par Marie Delarue, le 27 septembre 2016

[Source : Boulevard Voltaire]

Les jeunes femmes d'aujourd'hui recourent massivement à l'avortement, considérant désormais l'IVG comme un simple moyen de contraception.

Il y a des sujets, en France, qu'il est impossible d'aborder sereinement. Impossible d'en discuter sans sombrer dans le manichéisme : pour ou contre. L'avortement en est l'exemple exemplaire. Là-dessus, pas de nuances, rien que cette passion qui anime le militantisme pro ou anti.

Essayons, malgré tout, d'en sortir pour affronter la réalité. Celle des faits, et des chiffres bien sûr, au moment où le ministre de la Santé Marisol Touraine nous promet qu'un miracle va combler le trou de la Sécu en 2017.

Ce lundi 26 septembre est donc la Journée de la contraception. Autrement dit l'heure des bilans sur un point, là, encore fort sensible puisqu'il se résume, pour beaucoup, au « *droit des femmes à disposer de leur corps* », droit emporté de haute lutte au détour des années 1970. Ce droit étant acquis, on commence à peine, cinquante ans après, à pouvoir même aborder la question sous l'angle médical. Il aura fallu le retrait des pilules de 3^e et 4^e génération pour qu'on ose évoquer les effets secondaires de ces shoots hormonaux, mais pas plus. Quelques originaux pointent, certes, les rejets massifs d'æstrogènes dans les eaux usées... qui se retrouvent dans l'eau du robinet, mais c'est tout.

Pas de lien, non plus, entre l'augmentation exponentielle de la stérilité et, par voie de conséquence, de la PMA : pas question de reconnaître que dix ans de prise de pilule peuvent rendre stérile...

Conséquence ? Les jeunes femmes d'aujourd'hui recourent massivement à l'avortement, considérant désormais l'IVG comme un simple moyen de contraception. Et celui-là, au moins, est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale !

Les chiffres sont alarmants, à peine en baisse sur les dernières décennies, oscillant autour de 210.000 cas annuels au cours des années 2000. Preuve qu'il n'y a pas d'éducation sérieuse à la contraception, ou alors que celle-ci est totalement inefficace.

Un communiqué de la SMEREP (Sécurité sociale étudiante), qui entend justement « tire(r) la sonnette d'alarme quant au comportement à risque des jeunes femmes ayant trop souvent recours à la contraception d'urgence ou encore à l'IVG », vient de s'attirer les foudres du Journal des femmes. Celui-ci écrit : « Ce qui frappe, ce ne sont pas tant les résultats, mais les tournures moralisatrices et culpabilisantes employées par la mutuelle étudiante. » Et de pointer « le champ lexical du danger et les jugements sur "les comportements des jeunes femmes" (quid des hommes ?) ».

La SMEREP se contentant d'aligner des chiffres [PDF], on en déduira donc que le fait de les énoncer est jugé, en soi, comme moralisateur et culpabilisant! Ensuite, on ne peut que s'étonner de voir tout à coup les hommes surgir dans le débat quand la rhétorique, depuis des décennies, a consisté justement à les en éloigner, « le droit des femmes à disposer de leur corps » étant aussi celui de disposer également du droit ou non à la paternité!

Et puisqu'on ne veut pas aborder les coûts individuels des IVG en termes de santé, voyons au moins les coûts sociaux.

Depuis le 1^{er} avril 2016, tout le parcours lié à l'IVG est remboursé à 100 % par l'assurance maladie sur une base forfaitaire. Le coût d'une IVG médicamenteuse est de 257,91 € (établissement de santé public), celui d'une IVG chirurgicale de 463,25 € à 664,05 € selon l'établissement dans lequel elle est pratiquée.

Faites le calcul.

Pour finir, on entendait ce matin, sur *RTL*, une jeune femme de 22 ans, étudiante en science politique. En couple depuis cinq ans, elle a subi cinq IVG. Une par an. La pilule ? Pas moyen, « parce que prendre un cachet tous les jours à heure fixe, ça demande quand même un peu de volonté. Et si on l'a pas, ça le fait pas. »